



**MAUVES (07)**

**À LA DÉCOUVERTE DES**

# **PELOUSES SÈCHES DE LA PEYRARCE**

**Plan de gestion simplifié  
2020-2024**





# UNE NATURE EXCEPTIONNELLE !

## Une mosaïque de milieux

Le site de la Peyrarce présente sur une surface de plus de 6ha une mosaïque de milieux semi-naturels comprenant des pelouses, des landes sèches, des boisements de chênes et même un ancien verger. Cette diversité de milieux, dont certains sont reconnus comme remarquables à l'échelle européenne, offrent autant de zones de vie, de reproduction et de chasse à de nombreuses espèces : mammifères, oiseaux, reptiles, chauves-souris, insectes, etc.



L'**ophrys de la Drôme** (ci-dessus), une espèce d'orchidée endémique connue uniquement en Drôme et territoires limitrophes.



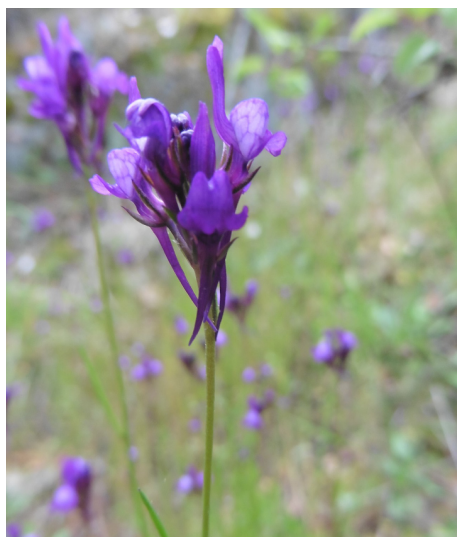
*Sainfoin des sables (à gauche),  
Linaire de péliissier (à droite).*

## Les plantes typiques des pelouses sèches

Les végétations se sont développées sur des sols peu épais voire inexistant, sur granite calco-alcalin, et dans un contexte sec. Ces conditions particulières permettent l'expression d'une flore spécialisée et très diversifiée. On retrouve par exemple « à même la roche » des espèces dites « succulentes », dont les feuilles charnues stockent l'eau pour supporter les sécheresses.



Le **sainfoin des sables** et la **linaire de péliissier** apprécient tous deux les sols sableux. Cependant, le premier préfère les sols basiques tandis que le second se plaît en contexte siliceux (plus acide).



L'**orpin des rochers**, une plante succulente, se développe directement sur le granite. Accompagné d'autres espèces, comme le **plantain caréné** et des mousses, il forme des pelouses « pionnières ».

## Des insectes foisonnants

Les papillons, tels le bel-argus, criquets et sauterelles affectionnent particulièrement ces pelouses



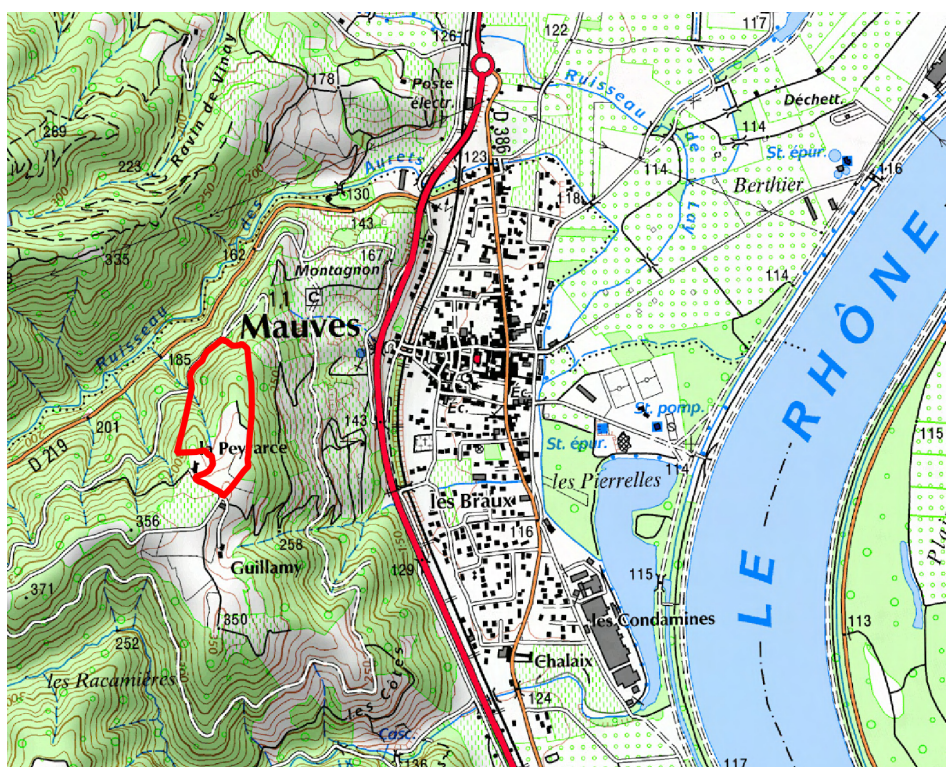
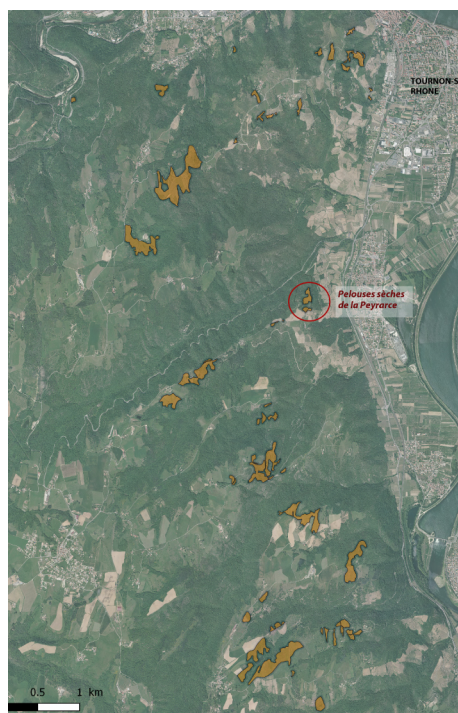
# DES PELOUSES SÈCHES SURPLOMBANT LA VALLÉE DU RHÔNE

Dans la vallée du Rhône, le paysage du Haut Vivarais est caractérisé par une plaine alluviale, agricole et fortement urbanisée, des coteaux viticoles dont certaines appellations sont réputées, et des vallons boisés. Au sein de ce territoire, sur les pentes et replats de la costière, quelques espaces de pelouses sèches se distinguent encore.

En forte régression, ces milieux constituent pourtant une richesse naturelle remarquable. Rares à l'échelle européenne, elles le sont également localement. Héritages d'une activité pastorale passée, qui perdure encore un peu de nos jours, elles appartiennent au patrimoine paysager et culturel de ce secteur de l'Ardèche.



Les pelouses sèches de la Peyrarcce se trouvent sur les hauteurs de Mauves, commune ardéchoise au sud de Tournon-sur-Rhône. Elles offrent une vue imprenable sur la Vallée du Rhône, les contreforts du Vercors et les vallons rhodaniens.



## Qu'est ce qu'une pelouse sèche ?

Une pelouse sèche est un milieu dit « ouvert », c'est-à-dire non boisé, caractérisé par une végétation basse qui se développe sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et subissant régulièrement des périodes de sécheresse.

Deux types de pelouses sèches peuvent être distingués : les **pelouses primaires** formées spontanément et les **pelouses secondaires** issues d'un défrichement ancien. Souvent les pelouses ont été le support de pastoralisme.

Sur la costière rhodannienne, on les rencontre la plupart du temps dans les coteaux exposés sud et sur des sols perméables.



LE SITE DE LA PEYRARCE, reconnu à l'échelle locale, l'est également à l'échelle européenne puisque qu'il intègre pour partie le site Natura 2000 « Affluents rive droite du Rhône ».



# UN SITE FAÇONNÉ PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES



Sur les photographiques aériennes (source IGN) de 1953 (en haut) et 2016 (en bas), les pelouses sèches de la Peyrarce témoignent de la progression des milieux boisés suite à l'abandon des pratiques agricoles : sans entretien, ce milieu ouvert qu'est la pelouse, laisse la place en quelques années à la lande, puis aux bois.

## Une histoire d'hommes et de troupeaux

### Le pastoralisme : garant des milieux ouverts

Les pelouses sèches de la costière rhodanienne ont longtemps été entretenues par les Hommes et les troupeaux. Témoins des phénomènes de déprise agricole et d'exode rural, ces terres considérées comme incultes pour l'agriculture moderne et mécanisée, ont souvent été délaissées au profit de zones plus accessibles ou de productions à plus fortes valeurs ajoutées telles que la viticulture. Ainsi, la nature a repris ses droits. Progressivement, les arbustes se sont installés (prunellier, églantier, genévrier, etc) puis les arbres (pin sylvestre, chêne pubescent), occasionnant la disparition des espèces liées aux milieux ouverts.

Le site de la Peyrarce ne fait pas exception ! Pâturé par des moutons puis par quelques chevaux jusque dans les années 1990, ce secteur se referme depuis progressivement. Sans intervention, ce secteur évoluera à terme vers un boisement.



### L'influence des cultures

La vigne est historiquement présente sur le territoire depuis l'antiquité romaine. Aujourd'hui réputée, notamment grâce à l'AOC Saint-Joseph, la viticulture s'est largement étendue sur la costière et autour du site. Situées en bordure immédiate du périmètre de l'AOC, ce site fait partie des derniers ilots de pelouses sèches du secteur.

Dans les années 1980, un verger d'abricotiers a été planté sur une partie du site. Abandonné depuis plus de 20 ans, ce verger n'est plus productif. Par conséquent, les ronces, églantiers et prunelliers reprennent progressivement possession du lieu.



# UN PROJET SOUTENU LOCALEMENT

## L'engagement des propriétaires et des acteurs locaux

Conscient de la richesse biologique du site, les propriétaires ont convenu de la volonté de réfléchir et co-construire avec les acteurs du territoire une gestion conservatoire en vue de restaurer et préserver les pelouses sèches de la Peyrarde ainsi que la faune et la flore associées.

La préservation du site dépend fortement de l'implication des locaux, notamment pour remettre en place des pratiques pastorales respectueuses de l'écosystème et de la biodiversité.

## La concertation : mener un projet en adéquation avec les volontés locales

L'objectif du Conservatoire est de concilier la préservation des milieux naturels avec les activités socio-économiques et culturelles locales. Aussi, le dialogue avec les acteurs locaux (propriétaires, usagers, collectivités, partenaires techniques et financiers) est fondamental.

Pour cela, ils sont réunis au sein d'un « **comité de site** » : lieu d'échanges et de décisions, où ils orientent la gestion du site. Ils participent ensemble à la construction d'un projet commun dans un objectif de préservation du patrimoine naturel et culturel : **le plan de gestion**.



Échange autour des enjeux du site avant la réalisation du chantier participatif.



Chantier participatif avec l'UNICEM Auvergne Rhône-Alpes.



Aménagements pastoraux pour l'abreuvement.

Le comité de site est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel et culturel. À partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.

Le plan de gestion est un document qui détaille les objectifs et actions proposés pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.



# PRÉSERVEZ LES PELOUSES SÈCHES DE LA PEYRARCE

Les enjeux principaux du site sont la préservation des pelouses sèches et de la biodiversité présente. La préservation dans le temps du site repose sur des objectifs conciliant usages locaux et protection de l'environnement.



*Pelouse arrière plan à restaurer.*



*Fermeture des secteurs de pelouse par la colonisation de la végétation arbustive.*

## Conserver et restaurer les pelouses sèches

Les pelouses sèches présentes sur le site sont des milieux qui se font de plus en plus rares sur la Costière Rhodanienne. Les menaces sont diverses : abandon des pratiques pastorales entraînant leur fermeture spontanée, urbanisation, extension de la viticulture. Sur le site de la Peyrarce, la priorité est de conserver les surfaces de pelouses relictuelles, voire d'en restaurer.

## Maintenir la biodiversité

La diversité d'espèces présentes, qu'elles soient liées ou non aux pelouses sèches, est une richesse incontestable. La protection de cette biodiversité dépend de la persistance de leurs refuges (pelouses sèches, forêts, quelques zones embroussaillées) et de leur qualité.

## La connaissance, un atout pour la gestion

En avançant dans la mise en œuvre du projet, l'amélioration des connaissances, naturalistes notamment, reste indispensable. Elle permet d'adopter une gestion en cohérence avec les enjeux.

## Rassembler autour de la protection de la biodiversité

L'implication du CEN Rhône-Alpes sur la commune de Mauves est un atout pour communiquer sur la protection des pelouses sèches et de la biodiversité en général auprès des locaux, notamment des scolaires.



*Pâturage équin par un particulier.*



*Argus bleu.*



# LES ACTIONS PRÉVUES ENTRE 2020 ET 2024

## Préservation et restauration des pelouses sèches

- Mise en place et suivi du pâturage
- Réouverture de zones embroussaillées (broyage puis pâturage)
- Suivi des végétations

## Diversité de milieux et d'espèces

- Maintien des boisements (non intervention)
- Lutte contre les espèces invasives (Séneçon du Cap)

## Amélioration des connaissances

- Inventaires faune : insectes, oiseaux, reptiles
- Inventaire forestier

## Sensibilisation des populations locales

- Organisation d'animations en lien avec la commune, les scolaires, les acteurs locaux

## Concertation autour du projet

- Tenue de comités de site régulier



*Séneçon du cap*

## FOCUS SUR LE SÉNEÇON DU CAP

Originaires d'Afrique du Sud, cette espèce végétale a été introduite accidentellement en Europe par le commerce de la laine au milieu du 20ème siècle. Opportuniste, le séneçon du cap supprime la végétation naturelle et appauvrit la biodiversité. Il s'agit également d'une espèce toxique pour l'ensemble des herbivores. Afin d'enrayer sa propagation au sein des pelouses sèches de la Peyrarde, différentes actions d'arrachage manuel seront mises en place sur toute la durée du plan de gestion.

## FOCUS SUR LE MAINTIEN DU MILIEU OUVERT

Nettoyage d'une zone envahie par le prunellier et l'Ambroisie afin d'assurer le maintien du milieu ouvert dans l'attente de la mise en place du pâturage.



AVANT BROYAGE (2020)



APRÈS BROYAGE (2020)





## QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER LES PELOUSES SÈCHES ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2020-2024 des Pelouses sèches de Peyrarc est disponible dans son intégralité sur demande.

Référent à contacter :

**Benoît PASCAULT**  
benoit.pascault@cen-rhonealpes.fr

**CEN Rhône-Alpes**  
**Antenne Ardèche / Drôme**  
8 Allée du Château  
07200 VOGÛE  
www.cen-rhonealpes.fr

**ACTION DU Contrat Vert et Bleu**  
**GRAND ROVALTAIN** La Région   
Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien financier de :



Conception et mise en forme : Laurène GIANNUZZI - CEN Rhône-Alpes

Crédits Photos : © CEN Rhône-Alpes

Imprimé sur papier 100% recyclé par IDMM - n°ISBN : 978-2-37170-067-3



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Rhône-Alpes**

Les Conservatoire d'espace naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine. Depuis 1988, le Conservatoire d'espace naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.